

TRAITE DES ÊTRES HUMAINS DANS DES SITUATIONS DE CONFLIT ET POST-CONFLIT

Exemples de la Bosnie et du Liban

Situations post-conflit : enfants Roms de Bosnie Herzégovine en Europe de l'ouest traités comme délinquants



Causes principales : conséquences de la guerre et des accords de Dayton pour les familles roms



- De nombreuses familles roms vivaient dans la *Republika srbska* avant la guerre. Après le conflit, déplacement vers d'autres régions de Bosnie (Tuzla, Sarajevo, etc.) ou d'Europe de l'Est (principalement l'Italie).

Traite des êtres humains en situation post-conflit (Bosnie-Herzégovine)

- Populations délaissées par les programmes d'aide aux réfugiés et non reconnues par les accords de Dayton (basés sur des communautés ethniques incluant seulement les Croates, les Serbes et les Musulmans). (source : cadre légal)
- Conséquences : familles négligées dans de camps de fortune (Bosnie, Italie, ...) isolées du reste de la population. Manque de services sociaux, hausse des naissances non-enregistrées, taux de chômage d'environ 90 %. (sources : ONG et enquêtes)
- Populations pauvres sans papiers. (sources : ONG locales travaillant sur le terrain)
- Facilité de recrutement pour les réseaux criminels et enquêtes de police difficiles (source : police anti-traite de Bosnie)

Méthodes de recrutement

- Mariages arrangés/forcés de familles recomposées ou de femmes seules (sources : ONG locales et *Save the children Italy*)
- Utilisation de la coutume de la contre-dot et de l'endettement (Interviews avec les victimes)



- Possibilités de garder l'argent volé pour soi (Interviews avec les victimes)
- Possibilités vers 16-20 ans de faire partie de l'organisation criminelle (Interview avec les victimes et avec le procureur)

Manipulation psychologique

- Violence
- Conflits de loyauté ou menaces à l'encontre de la famille
- Organisation criminelle plutôt que famille biologique
- L'enfant devient la création (objet) de l'organisation avec une nouvelle identité

(Sources : psychologues de Bosnie, France and Italie)

Conséquences :

- Perte d'estime de soi,
- L'organisation criminelle devient partie intégrante de l'identité des victimes.

Formes de traite

- Mendicité et vol à la tire
- Exploitation domestique pour les victimes plus âgées
- Pickpockets dans les métros de Paris, Bruxelles, Madrid et Berlin (source : Police de lutte contre la traite)

Conséquences :

- - En pratique ces formes d'exploitation ne sont pas reconnues par la justice juvénile comme une forme de traite
- - Ils sont seulement considérés comme des délinquants et placés dans des centres de détention (source : juge des enfants, Paris)



Actions d'autres organisations et des ONG

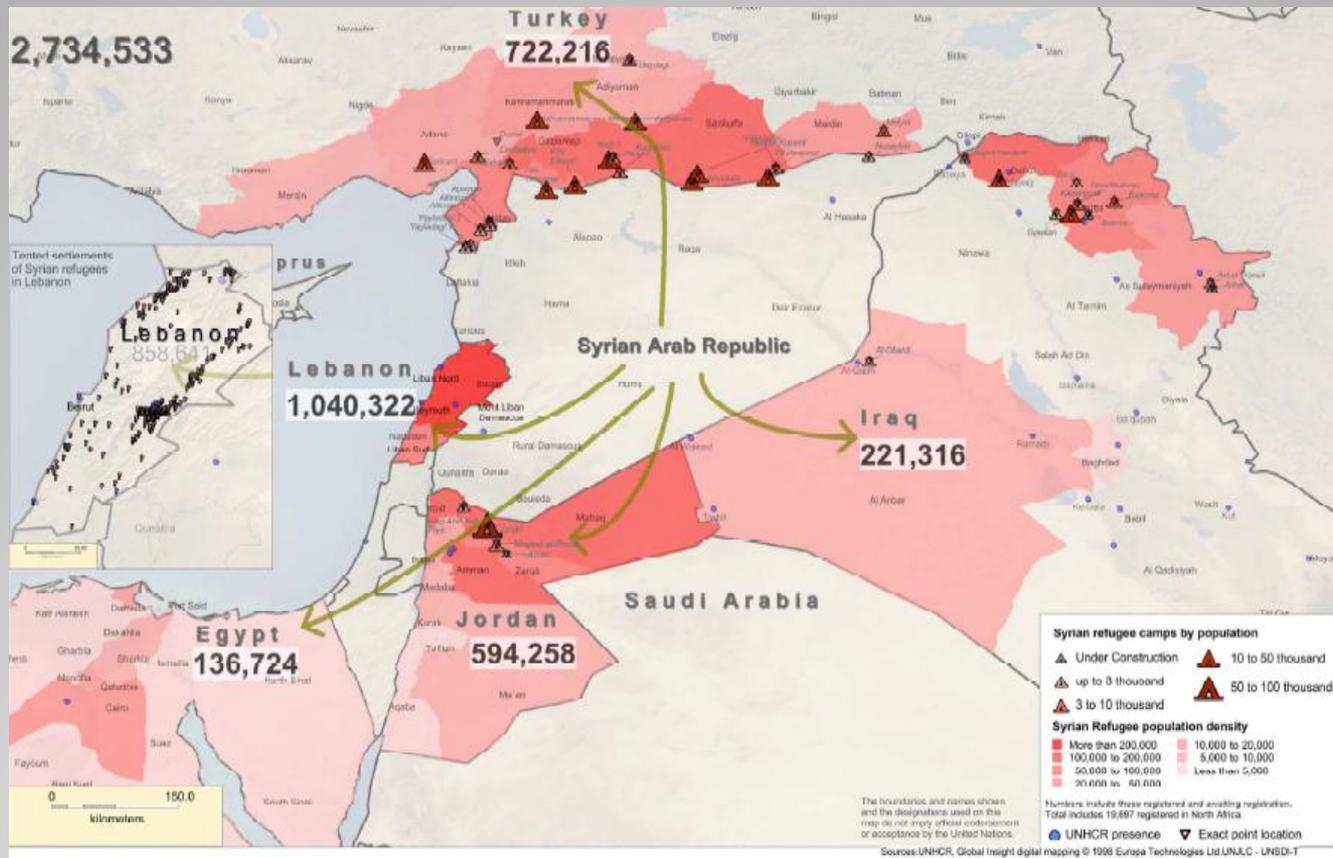
- Travail éducatif des travailleurs sociaux de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).
- Entretiens éducatifs et scolarisation dans les centres de détention.
- Travail dans la rue Hors la Rue avec un travail limité du fait des fortes pressions du réseau criminel.

A ce jour aucune victime n'a été protégée même pendant le démantèlement d'un réseau en 2010.

La situation des réfugiés syriens au Liban et les risques de traite



Réfugiés syriens dans la région



- La population réfugiée au Liban a plus que quintuplé entre janvier 2013 and décembre 2013.

La situation des réfugiés au Liban

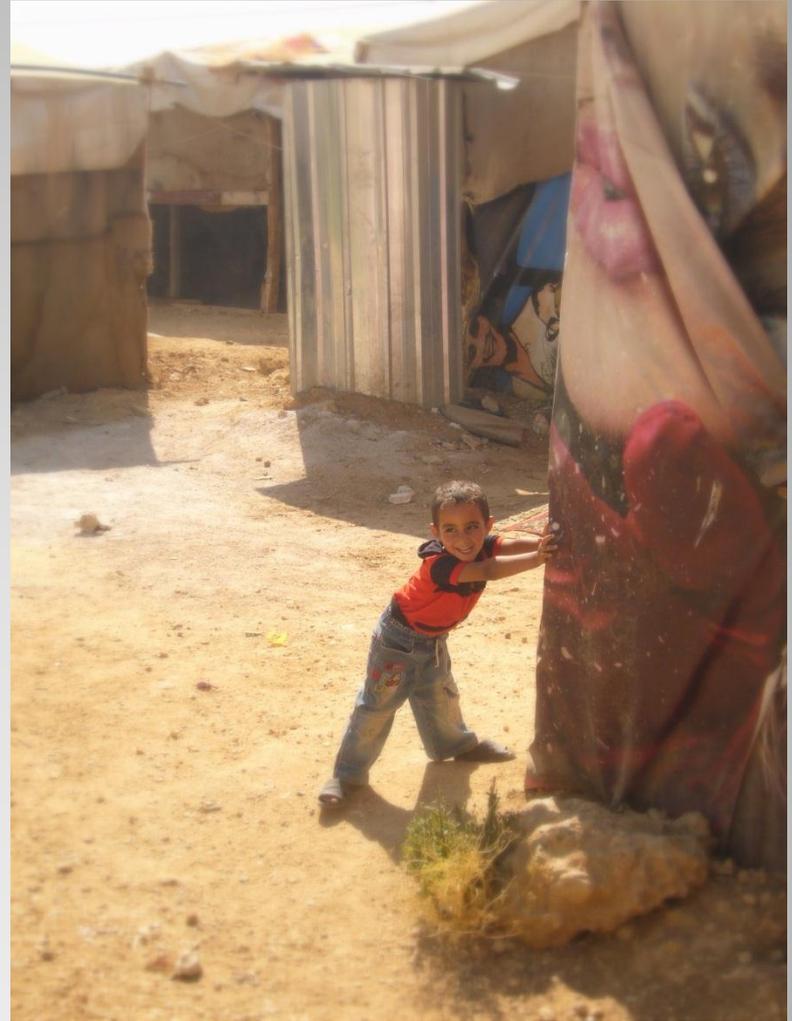
- Barrières récentes à l'entrée des réfugiés Syriens et des Palestiniens de Syrie.
- Le Liban a la plus forte proportion de réfugiés par tête.
- Le HCR au Liban enregistre environ 2 500 nouveaux réfugiés par jour, soit environ 2 personnes par minute venant de Syrie



- La guerre en Syrie force une famille par minute à fuir son lieu de vie
- Beaucoup de réfugiés quittent leur lieu de vie les mains vides, sans ressources financières.
- La plupart souffrent de traumatisme (dépression et anxiété) du fait de leur expérience en Syrie et/ou de leur déplacement vers le Liban.
- Le coût de la vie est beaucoup plus élevé au Liban qu'en Syrie.



- Les Syriens rencontrent de grandes difficultés à trouver un travail.
- Beaucoup d'enfants ne vont pas à l'école mais travaillent pour aider leurs parents à gagner de l'argent pour survivre ou bien trainent dans la rue toute la journée.
- Les possibilités d'abri sont très rares du fait du très grand nombre de réfugiés.
- Certaines familles sont tellement désespérées qu'elles abandonnent leurs nouveaux nés dans la rue car elles ne peuvent s'occuper d'eux.



Statistiques existantes sur la traite

- En 2013:
 - 27 victime de traite
 - 24 criminels arrêtés
- 2014:
 - 24 victimes identifiées
 - 24 criminels arrêtés
- Dans la plupart des cas : les jeunes sont directement amenées de Syrie et forcées à se prostituer au Liban, par **leurs maris ou par des proches**.
- 2009 – 2014: 118 victimes identifiées,
 - 7 Libanaises (6%),
 - 86 Syriennes (73%)
 - 25 autres victimes de pays d'Europe de l'Est (21%),



Sentiment d'insécurité et de vulnérabilité

- Certains campements sont très exposés et à la vue de tous (au beau milieu de champs), d'où un sentiment de vulnérabilité
- Charge très importante pour les familles syriennes : certaines recourent à certains types de travail qu'elles ne feraient pas dans d'autres circonstances, et envoient leurs enfants travailler.
- La situation économique des familles se dégrade graduellement à mesure que leurs réserves d'argent en liquide s'amenuisent.



- Pour survivre, les familles contractent des dettes et sont contraintes de les rembourser.
- Isolation sociale:
 - Pas de contact avec les proches restés en Syrie.
 - Vivent dans un lieu qui n'est pas le leur.
 - Pas de contact avec la communauté libanaise (sentiment de discrimination, manque de moyens financiers de socialisation).
 - Enfants maltraités/harassés à l'école.
- En cas de problème, ne savent pas à qui s'adresser, où sont les services de police, que faire.
- Beaucoup n'ont pas de papiers, sont des migrants illégaux et craignent de se faire arrêter.



Vulnérabilité des enfants

- Les enfants sont moins à même de fuir et de se défendre face aux dangers physiques inhérents aux guerres et aux crises humanitaires
- Pendant la guerre et les déplacements, encourent le risque d'être séparés de leurs familles, d'être kidnappés, d'être abusés sexuellement ou d'être recrutés comme enfants soldats.
- Déplacement, absence d'éducation, pauvreté des soins médicaux provoquent des répercussions de long-terme qui perdurent après la fin de la minorité.
- Vu leurs différences anatomiques et physiologiques, les enfants risquent davantage de souffrir de déshydratation, malnutrition, hypothermie, et de maladies infectieuses que les adultes



Formes de traite au Liban

- Exploitation sexuelle et prostitution forcée
- Mariages précoces
- Travail des enfants



Exploitation sexuelle

- Femmes/ filles mariées en Syrie et emmenées par leurs maris au Liban
- Promesses d'obtenir un travail (ex: travailleuses domestiques) mais contraintes de se prostituer
- Cas de :
 - "mariages de plaisir/temporaires" (principalement en Jordanie)
 - Une femme syrienne ayant des relations sexuelles avec un employé d'ONG en échange de bons d'aide supplémentaires
- "sexe de survie" pour assurer la subsistance de la famille
- 10% des femme syriennes réfugiées et des femmes libanaises dans des communautés d'accueil ont été exposées à des violences de genre, avec des cas de mariages précoces, de viols, et de violence domestique. (HCR)

Mariages précoces

- Les parents marient leurs jeunes filles:
 - pour se protéger (mari riche);
 - pour des raisons économiques (une bouche de moins à nourrir).
- De \$150 à \$200 USD : tel est le prix à payer pour épouser une syrienne (selon des témoignages de syriens)
- Il y aurait un office au Nord Liban qui faciliterait les mariages de jeunes filles et de femmes syriennes avec des étrangers : elles sont présentées avec d'autres jeunes filles et femmes syriennes et choisies parmi elles, puis ces hommes retournent dans leurs pays d'origine avec leur "femme".

- La loi libanaise permet le mariage des jeunes filles à partir de 12 ou 13 ans, et de l'aveu de certains, dès leur maturité sexuelle (selon la religion).
- Risque pour ces jeunes filles d'être exploitées après avoir quitté leur familles



Travail des enfants

- Les enfants travaillent dans la rue, dans les champs, dans des sites de construction, ou dans des lieux commerciaux, nettoyant les sols, portant des sacs, cirant des chaussures, vendant du *chewing gum* ou des fleurs et faisant la collecte de déchets.
- Certaines familles sont contraintes de travailler par le propriétaire du champs où elles se sont installées et les enfants de 10 à 12 ans sont également sensés travailler.



- Mauvais traitements (violence physique et verbale) des contremaîtres dans les champs.
- Les enfants syriens sont maltraités dans la rue: on leur crie dessus, on les pousse, on les frappe car ils font montre d'agressivité quand ils approchent les gens en leur demandant du travail ou de l'argent.



La loi libanaise contre la traite (2011)

- Entrée en vigueur en septembre 2011.
- Définit clairement le crime de traite.
- Cette loi prescrit une peine allant de 5 à 10 ans de prison. Elle devrait être plus longue pour les fonctionnaires.
- Prévoit des mesures de protection pour les victimes et témoins.
- Exempt ceux qui ont dénoncé aux autorités administratives ou judiciaires les crimes énumérés dans la loi ou qui ont donné des informations pour aider à prévenir le crime ou pour arrêter les criminels ou leurs complices.
- **Toutefois** la loi se concentre davantage sur la répression que sur la prévention.

Défis pour combattre la traite

- Mandat du département anti-traite (Forces de sécurité intérieure) limité:
 - À l'exploitation sexuelle et à la prostitution forcée. Autres cas : relèvent de la police.
 - Les officiers de police ne sont pas formés à la thématique de la traite.
 - Futur décret du Conseil des ministres : étendra le mandat de ces forces.
 - Seulement 30 officiers au Liban pour traiter des cas de traite.



- Méconnaissances des juges quant à la traite.
- Pas d'abris spécifiques pour les victimes de traite.
- Faiblesse des mesures de protection des victimes après identification.



Le rôle des Caritas pour combattre ces formes de traite

- Dispositifs pour accueillir les mineurs victimes.
- Brochures pour informer à propos des services Caritas (soutien psychologique, assistance légale, etc.).
- Discussion de groupe et sensibilisation sur les risques liés aux mariages précoces et à l'exploitation (sexuelle, domestique, etc.).
- Outils pédagogiques pour faciliter les discussions de groupe avec des victimes potentielles.